

Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20191216-VD20191216-013-DE
Date de télétransmission : 18/12/2019
Date de réception préfecture : 18/12/2019

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 16 décembre 2019



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - Mme TOMASELLI - M. PIAN - M. DECOMBARD - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - M. FAVERJON - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. ROZOY - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. N'DIAYE - Mme OUTHIER - Mme MILLE - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - M. CHEVALIER - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : Mme ZIVKOVIC (pouvoir Mme KOENDERS) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme HILY (pouvoir Mme MODDE) - Mme FERRIERE (pouvoir M. BORDAT) - M. CONTESSE (pouvoir Mme BLAYA) - Mme FAVIER (pouvoir M. MEKHANTAR) - M. HELIE (pouvoir Mme REVEL) - Mme VOISIN-VAIRELLES (pouvoir M. AYACHE)

Membres absents : M. MARTIN - M. HOUPERT - M. BOURGUIGNAT - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

14-16 rue Castelnau - Cession par bail emphytéotique d'un ensemble immobilier au profit de Grand Dijon Habitat

Monsieur Masson, au nom de la commission de l'espace public, de la vie urbaine, de la tranquillité publique et de l'écologie urbaine, expose :

Mesdames, Messieurs,

Par bail emphytéotique daté du 31 décembre 1985, la Ville a cédé pour 34 ans un tènement foncier situé 14 – 16 rue Castelnau, cadastré section BC n° 65 d'une superficie totale de 4 287 m² à l'Office public d'HLM de la Ville de Dijon, ancienne dénomination de Grand Dijon Habitat, afin que celui-ci réalise un immeuble à usage d'habitation pouvant accueillir entre 40 et 45 logements.

Ce bail arrive à échéance le 31 décembre prochain. Aussi, dans le cadre de la politique active conduite en faveur de l'habitat et de la mixité sociale d'une production d'habitat diversifiée, il est proposé d'établir un nouveau bail d'une durée de 30 ans. Ce bail va ainsi permettre le maintien pour cet immeuble d'une affectation à usage d'habitat locatif à loyer modéré.

Ce bail sera consenti moyennant le versement d'un loyer symbolique annuel de cinq euros, conforme à la valeur locative évaluée par France Domaine.

A l'issue de ce bail, l'ensemble des constructions édifiées et tous les aménagements et travaux réalisés reviendront à la Ville, à titre gratuit.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider la cession par bail emphytéotique d'une durée de 30 ans au profit de Grand Dijon Habitat, d'un ensemble immobilier de quarante-quatre logements ;

2 - fixer le montant du loyer annuel symbolique à 5 € ;

3 - approuver le projet de bail emphytéotique, annexé au rapport, m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale et m'autoriser à signer le bail emphytéotique définitif ;

4 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision et autoriser Monsieur le Trésorier Municipal à percevoir le produit de ce bail.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 49

Abstentions : 5

Ne participe pas au vote : 1